



CAPa Travaux Forestiers

Un diplôme vers l'emploi !

Diplôme d'Etat du Ministère de l'Agriculture de niveau 3
N° de fiche RNCP : 25091



QUALIF Emploi



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Métiers visés et débouchés

OUVRIER.ÈRE QUALIFIÉ.È EN TRAVAUX FORESTIERS

Il.elle exerce des activités de bûcheronnage dans des entreprises de travaux forestiers, d'exploitations forestières, de coopératives forestières, l'Office National des Forêts. L'ouvrier.ère forestier.ère réalise les différentes opérations préalables à la plantation des essences forestières. Il.elle assure la plantation ainsi que l'entretien des parcelles (dépressage, débroussaillage, élagage, balivage ...). Il.elle peut être amené à réaliser l'abattage des arbres. Il.elle peut participer à des actions d'entretien et de préservation des milieux naturels, des abords d'infrastructures, mais aussi à l'aménagement de structure d'accueil du public.

Objectif

Valider le CAPa Travaux Forestiers, Diplôme de niveau 3 du Ministère de l'Agriculture

- ♣ Le. la titulaire de ce diplôme doit maîtriser les capacités professionnelles suivantes :
 - Utiliser des connaissances scientifiques et technologiques appropriées pour expliquer les principales pratiques forestières.
 - Effectuer les travaux de bûcheronnage dans le respect de l'environnement.
 - Assurer l'entretien et le diagnostic des pannes des différents équipements et matériels.
 - Identifier les caractéristiques techniques des chantiers.
 - Organiser et effectuer la récolte des produits forestiers dans le respect de l'environnement.
 - Effectuer le tri, le classement, la découpe et la préparation des produits abattus.
- ♣ **Poursuite d'études possibles** : Bac pro Forêt, BP Responsable de chantiers forestiers, CS Arboriste Elagueur, etc.

Organisation de la formation

- ♣ Formation à plein temps de **1220 H** dont 12 semaines en entreprise (peut varier selon les acquis du stagiaire)
- ♣ **Délai d'accès à la formation** : Rentrée en septembre ou selon les compétences visées et/ou nécessaires

Public

Tout public, y compris en situation de handicap, satisfaisant aux conditions d'admission au diplôme.

- ♣ Toute personne de moins de 26 ans, en recherche d'emploi
- ♣ Les personnes de 26 ans et plus, inscrites à Pôle emploi
- ♣ Salarié-e-s d'entreprise (*contacter le centre de Kerliver*)
- ♣ Autres publics souhaitant effectuer une reconversion professionnelle

Pré-requis

- ♣ Etre âgé de 18 ans au moins

Admission

- ♣ Dossier de candidature à demander auprès du CFPPA et dépôt de candidature (CV et lettre de motivation)
- ♣ Information collective
- ♣ Entretien individuel

CFPPA KERLIVER - 29460 HANVEC

☎ 02 98 20 00 08 - 📠 02 98 20 04 28

📧 cfppa.hanvec@educagri.fr 🌐 www.kerliver.com

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole Châteaulin - Morlaix - Kerliver

Formation continue

Méthodes et moyens pédagogiques

♣ En centre

Cours en salle - Salle informatique - Centre de ressources
Mises en situations professionnelles - Plateaux techniques
Arboretum
Visites - Intervenants
Accompagnement - Autoformation tutorée - FAD

♣ En entreprise

Découverte - observation - tutorat
Recueil de données - Analyse
Mise en situation professionnelle
Tutorat

Les + de la formation

- ♣ Attestation valant **CACES**
- ♣ Accompagnement à la **Certification**

Modalités d'évaluation

- ♣ **Certification** : Contrôle en cours de formation en situation professionnelle (UC)
Le diplôme est organisé en blocs de compétences, validés par des évaluations et pouvant l'être de façon indépendantes.

Contenu de la formation

♣ Approche pédagogique transversale au travers des situations professionnelles suivantes :

- Prise en main des matériels et des outils : gestes techniques de base—Sécurité—EPI
- Réaliser un chantier de renouvellement de peuplements forestiers (plantation forestières)
- Réaliser un chantier de travaux d'amélioration de peuplements forestiers
- Réaliser un chantier de travaux de bucheronnage manuel (bucheronnage et débardage)
- Réaliser un chantier de maintenance des matériels (opérations courantes d'entretien des matériels—détecter les pannes simples)
- Réaliser un chantier de débardage par la traction animale
- Elaborer et Réussir son projet professionnel
- Accompagnement à Certification

Insertion / Indicateurs

- ♣ Taux de **réussite** aux examens: 100 %
- ♣ Taux de **satisfaction** : 100 %
- ♣ Taux d'**insertion professionnelle** : 76 %
dont **poursuite d'études** : 40 %

Statut, frais et rémunération

- ♣ < 26 ans en recherche d'emploi et > 26 ans inscrits à Pôle Emploi = Statut de stagiaire de la formation professionnelle
 - **Frais pédagogiques** : intégralement pris en charge par la Région Bretagne et versés directement au CFPPA
 - **Rémunération** : Pôle Emploi : rémunération en fonction des droits ouverts ; **si aucun droits** : Conseil Régional de Bretagne : aide financière simulable sur www.bretagne.bzh/aides/fiches/aide-financiere/
- ♣ Accompagnement spécifique des reconversions : CPF de transition professionnelle ...

Restauration / Hébergement

- ♣ Liste des hébergements dans les communes voisines au CFPPA disponible sur demande
- ♣ Déjeuner possible à Kerliver sur réservation (5,62€/repas)

Accessibilité



Nos bâtiments sont accessibles aux personnes en situation d'handicap

Contacts

- ♣ Coordonateur.rice de la formation : Sylvain PALIGOT
- ♣ Secrétariat CFPPA : Sandrine DELMOTTE

CFPPA KERLIVER - 29460 HANVEC

☎ 02 98 20 00 08 - 📠 02 98 20 04 28

📧 cfppa.hanvec@educagri.fr 🌐 www.kerliver.com

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole Châteaulin - Morlaix - Kerliver